

**(CO) PRODUIRE
AVEC LE
PROGRAMME FRANÇAIS
DE
L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA**



(Co) PRODUIRE AVEC LE PROGRAMME FRANÇAIS DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

IMAGE DE MARQUE DE L'ONF

« Être à la portée de tous les Canadiens et du monde entier à travers des œuvres audiovisuelles exceptionnelles, distinctes et audacieuses que seul l'ONF peut produire et qui invitent à voir le monde différemment ».

MANDAT DU PROGRAMME FRANÇAIS DE L'ONF

Le Programme français de l'ONF soutient le cinéma d'auteur (incluant la production numérique et interactive) d'expression française. Il produit et coproduit des œuvres dans une diversité de formats et d'approches, plus particulièrement dans les genres du documentaire et de l'animation, qu'il s'agisse d'œuvres uniques ou de miniséries. Ses productions abordent les grands enjeux sociaux ou culturels qui touchent les francophones du Québec et du Canada.

TROIS TYPES DE COLLABORATIONS SONT POSSIBLES :

- Avec les cinéastes et les créateurs multimédias (productions 100 % ONF)
- Avec les coproducteurs (coproductions nationales et internationales)
- Avec les cinéastes et producteurs indépendants Programme d'aide au cinéma indépendant – Canada (ACIC)

La programmation de l'ONF est composée de trois types de productions :

- **LES PRODUCTIONS 100% ONF**
Ces productions sont financées entièrement par l'ONF et les droits de distribution lui appartiennent.
- **LES COPRODUCTIONS NATIONALES**
Ces productions sont initiées et soumises par des maisons de production privées canadiennes. Le Programme français de l'ONF s'y implique à titre de coproducteur minoritaire*. Dans le meilleur intérêt de la production, l'ONF peut négocier certains droits de distribution. Il est préférable de soumettre les projets à l'étape du développement.

*Sauf au Nouveau-Brunswick où l'ONF peut être majoritaire.

➤ **LES COPRODUCTIONS INTERNATIONALES**

Sauf exception, ces productions doivent être développées et/ou produites par l'intermédiaire d'une maison de production privée canadienne. Le Programme français de l'ONF s'y associe à titre de coproducteur minoritaire même si la part canadienne peut être majoritaire. Dans le meilleur intérêt de la production, l'ONF peut négocier certains droits de distribution et certains territoires. Il est préférable de soumettre les projets à l'étape du développement.

MODALITÉ DE COPRODUCTION

- Sauf exception, les apports financiers de l'ONF ne peuvent dépasser 49 % du devis de production.
- Le producteur privé et l'ONF prennent en commun les décisions relatives au choix des principaux collaborateurs, aux éléments artistiques, aux intervenants, au financement et au devis. Les partenaires se tiennent régulièrement informés de l'avancement du projet et participent aux visionnages d'étape.
- Les partenaires s'entendent sur les ressources humaines et techniques mises à contribution par l'ONF de même que sur la stratégie de mise en marché et, s'il y a lieu, sur le choix d'un distributeur.
- Une répartition entre les partenaires est établie au prorata de la part de coproduction de chacun, l'ONF détenant sur la production un intérêt indivis de propriété, dans la proportion de sa participation.
- Les partenaires récupèrent leur investissement, *pari passu*, au même palier de récupération, tout en privilégiant les investisseurs privés et participent aux profits, au prorata de leur participation financière.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

À titre d'information, le choix des projets s'effectue en tenant compte des critères suivants :

- ✓ Œuvre ne pouvant être produite sans l'aide de l'ONF
- ✓ Excellence de l'auteur
- ✓ Originalité de la démarche créatrice
- ✓ Thématique pertinente et percutante
- ✓ Qualité du récit
- ✓ Rayonnement international
- ✓ Enracinement régional

CRITÈRES D'ÉQUILIBRE DE LA PROGRAMMATION

Le Programme français tiendra compte des éléments qui suivent afin d'atteindre une programmation équilibrée.

- ✓ Genre (animation, documentaire, multiplateforme, hybride)
- ✓ Sujet / thématique
- ✓ Excellence
- ✓ Auteur
- ✓ Diversité
- ✓ Régions / Montréal
- ✓ Publics-cibles
- ✓ Nombre de films
- ✓ Formats (incluant les multiplateformes)
- ✓ Pourcentage de productions et de coproductions nationales et/ou internationales
- ✓ Ratio homme / femme
- ✓ Initiatives autochtones
- ✓ Relève
- ✓ Langue de tournage

AXES THÉMATIQUES 2009-2011

La programmation privilégiera les projets qui rejoignent ces axes thématiques sans toutefois exclure d'autres thèmes.

- ✓ Santé mentale
- ✓ Crise économique
- ✓ Migration des populations
- ✓ Ressources naturelles

COMMENT ET QUAND DÉPOSER UN PROJET?

- ❖ Animation et Jeunesse
- ❖ Acadie
- ❖ Ontario et Ouest
- ❖ Régions du Québec

Il n'y a pas d'échéances de dépôt. Les propositions reçues sont étudiées de manière continue tout au long de l'année. La capacité d'accueillir de nouveaux projets est liée aux cycles de production et peut fluctuer d'une année à l'autre.

❖ Région de Montréal

Il y a des échéances de dépôt pour les projets documentaires (moyen et long métrage et multiplateforme) provenant de la grande région de Montréal. Les projets peuvent être déposés à l'étape du développement ou de la production.

ÉCHÉANCES DE DÉPÔT 2011-2012 POUR LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

	DÉPÔT	DÉCISION
Pour les réalisateurs (productions 100 % ONF)	7 octobre 2011 9 mars 2012	9 décembre 2011 12 mai 2012
Pour les producteurs (coproductions)	7 octobre 2011 9 mars 2012	9 décembre 2011 12 mai 2012

Tous les projets doivent nous parvenir par la poste en cinq copies (5) à l'adresse du studio Région de Montréal. Les dépôts par courriel ne sont pas acceptés. (Voir la section « Où déposer un projet ».)

Les proposants des projets non retenus seront informés par la poste. Les proposants des projets qui retiendront notre intérêt seront contactés par téléphone.

Les projets doivent nous parvenir au plus tard à 17 heures à l'une ou l'autre des dates indiquées plus haut.

DOSSIER À SOUMETTRE

❖ POUR LES RÉALISATEURS (PRODUCTIONS 100 % ONF)

Un projet peut être soumis dès les premières étapes de développement : l'analyse préliminaire tiendra compte du degré d'avancement. Le dossier doit toutefois comprendre tous les éléments permettant d'apprécier le contenu et la production envisagée.

- Un résumé du projet en huit lignes ;
- Un synopsis de quelques pages précisant :
 - le sujet et les enjeux soulevés ;
 - l'approche cinématographique envisagée.
- Un rapport de recherche, si disponible ;
- Les publics auxquels la production s'adresse ;
- Un curriculum vitae, une biofilmographie et cinq (5) copies DVD d'une œuvre antérieure ;
- Les renseignements habituels sur le projet (durée, format, genre, etc.).

Pour les projets de films d'animation, inclure, en plus des autres éléments :

- Des éléments du scénarimage (*storyboard*) et la technique envisagée.

❖ POUR LES COPRODUCTEURS (NATIONAUX ET INTERNATIONAUX)

À l'étape du développement :

- Les renseignements de base sur la maison de production, le curriculum vitae du réalisateur et des principaux collaborateurs déjà impliqués ou envisagés et cinq (5) copies DVD d'une œuvre antérieure;
- Un résumé du projet en huit lignes ;
- Un synopsis permettant de bien cerner le sujet et la démarche de l'auteur ;
- Une liste non exhaustive de productions traitant du même sujet (optionnel) ;
- Un échéancier d'écriture précisant les travaux de recherche et de scénarisation à faire ;
- Un devis de développement indiquant les principales sources de financement confirmées ou pressenties ;
- Un ordre de grandeur du budget de production envisagé ;
- Les ententes démontrant que le producteur détient les droits nécessaires en vue d'entreprendre une production ;
- Les renseignements habituels sur le projet : durée, format, genre, etc.

À l'étape de la production :

- Une proposition cinématographique comprenant un synopsis détaillé, la démarche de l'auteur, le traitement envisagé et les publics visés ;
- Un résumé du projet en huit lignes ;
- Un échéancier de production provisoire ;
- Une estimation du budget global ;
- Une structure financière indiquant les partenaires envisagés et leur participation, confirmée ou pressentie spécifiant la hauteur et l'importance de la participation envisagée par l'ONF ;
- La liste des principaux collaborateurs sur le plan artistique et des participants, confirmés ou envisagés et cinq (5) copies DVD d'une œuvre antérieure;
- Une liste non exhaustive de productions traitant du même sujet (optionnel) ;
- Les ententes démontrant que le producteur détient tous les droits nécessaires à la production incluant celles avec l'auteur et le réalisateur ou une option valable ainsi que les ententes relatives à la distribution, le cas échéant ;
- L'entente de coproduction s'il s'agit d'une coproduction internationale entre les producteurs indépendants.

OÙ DÉPOSER UN PROJET?

STUDIO RÉGION DE MONTRÉAL

(Tous les projets doivent être acheminés par la poste)

Office national du film du Canada
3155, chemin de la Côte-de-Liesse
Montréal (Québec) H4N 2N4

Productrice principale : Colette Loumède

Téléphone : 514-496-1171

Télécopieur : 514-283-7914

Courriel : studioquebec@onf.ca

STUDIO RÉGIONS DU QUÉBEC

Office national du film du Canada
3155, chemin de la Côte-de-Liesse
Montréal (Québec) H4N 2N4

Producteur exécutif : Jacques Turgeon

Téléphone : 514-496-1171

Télécopieur : 514-283-7914

Courriel : studioquebec@onf.ca

STUDIO ACADIE

Office national du film du Canada
95, rue Foundry, bureau 100
Place Héritage
Moncton, (Nouveau-Brunswick) E1C 5H7

Producteur exécutif : Jacques Turgeon

Productrice : Murielle Rioux-Poirier

Téléphone : 506-851-6104

Télécopieur: 506-851-2246

Courriel : studioacadie@onf.ca

STUDIO ONTARIO ET OUEST

Office national du film du Canada

150, rue John

Toronto (Ontario) M5V 3C3

Producteur exécutif : Jacques Turgeon

Productrice : Anne-Marie Rocher

Téléphone : 416-973-0907

Télécopieur : 416-973-2594

Courriel : studioontarioouest@onf.ca

STUDIO ANIMATION ET JEUNESSE

Office national du film du Canada

3155, chemin de la Côte-de-Liesse

Montréal (Québec) H4N 2N4

Producteur exécutif : René Chénier

Producteur : Marc Bertrand

Productrice : Julie Roy

Téléphone : 514-283-9332

Télécopieur : 514-283-4443

Courriel : animation@onf.ca

AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT (CANADA) ACIC

Le Programme français de l'ONF offre aux producteurs et cinéastes une aide d'appoint à la production de films de langue française en provenance de partout au Canada. Il s'agit d'œuvres de cinéastes indépendants particulièrement innovatrices sur le plan de la forme ou du contenu, et dont l'existence pourrait autrement être compromise.

Les demandes d'aide, comprenant le formulaire et tous les documents exigés, peuvent être déposées en tout temps. Voir les détails au www.onf.ca/acic

L'aide peut être accordée sous forme de services techniques en production et en postproduction directement liés à la réalisation du film.

Johanne Bergeron, productrice

Téléphone : (514) 283-9628

Télécopieur : (514) 283-6243

Courriel : j.bergeron@onf.ca

PRODUCTIONS NUMÉRIQUES ET INTERACTIVES

Tout en demeurant fidèle à ses valeurs de pertinence sociale et d'expression artistique, le Programme français de l'ONF s'engage dans la production numérique et interactive destinée aux plateformes numériques. Autant en documentaire qu'en animation, le Programme français entend soutenir les productions qui se présenteront sous formes d'expériences conçues et dédiées aux plateformes interactives.

L' "interactivité" sous-entend:

§ La communication qui naît entre une interface et le geste des internautes.

§ La participation des utilisateurs à une œuvre.

§ La transformation d'une œuvre par ses utilisateurs.

§ Un moteur de conversation - que ce soit sur le web, sur téléphone portable, sur baladeur vidéo ou sur une installation interactive.

Aux critères d'analyse énumérés plus haut, le traitement interactif et l'innovation de la forme seront aussi considérés.

Dossier à soumettre

- Résumé du projet, fondement et motivations (5 lignes maximum)
- Expérience de l'utilisateur (5 lignes maximum)
- Le sujet et les enjeux (5 lignes maximum)
- Rapport de recherche (si disponible)
- Pérennité du projet
- Public cible et rayonnement démographique
- Potentiel bilingue ou multilingue
- Positionnement du projet dans l'univers web
- Nature de la complémentarité multiplateforme (s'il y a lieu)

Formulation interactive :

- Énoncé du scénario interactif
- Organisation sommaire des contenus
- Engagement et participation des utilisateurs
- Proposition visuelle (collimage ou tableau de thèmes)

Capacité de mise en œuvre :

- Enjeux légaux
- Résumé technique
- Plan de mise en marché sur internet et autres plateformes
- Durée de vie et archivage
- Structure de financement
- Budget
- Échéancier
- Équipe et portfolio
-

Ces projets peuvent être soumis au producteur principal, productions interactives. Pour les projets provenant de la grande région de Montréal, ils doivent être acheminés par la poste au Studio du Québec aux échéances de dépôt indiquées ci-haut.

Hugues Sweeney, producteur principal

Téléphone: (514) 283-0733

Télécopieur : (514) 283-6403

Courriel : h.sweeney@onf.ca